

Dotation

Mettre suffisamment d'adultes en poste dans nos écoles afin de maintenir un environnement sécuritaire et inclusif et assurer ainsi l'apprentissage et la réussite des élèves.



Dans
au moins

1 école par conseil scolaire, chaque jour, un élève est expulsé de la salle de classe en raison d'une explosion de violence de celui-ci.

Programmes entièrement financés pour répondre aux besoins des élèves.

Nous devons fournir tous les fonds nécessaires aux programmes qui contribuent à ce que les élèves acquièrent les compétences et le développent des stratégies pour faire face efficacement aux situations qui touchent à la santé mentale, à la prévention de la violence, à l'intimidation et à la gestion de la colère.

Ressources et espace appropriés pour la prévention de la violence.

Pour le personnel qui œuvre auprès d'élèves en situation de crise, il est essentiel qu'il dispose de l'espace et des ressources appropriées afin de veiller à ce que toute personne se trouvant dans le milieu d'apprentissage est en sécurité. La violence n'est pas une attente du poste. Des équipements de protection personnelle ne sont pas une solution. Les travailleurs en éducation qui sont souvent confrontés à des situations dangereuses n'ont pas l'impression de faire partie de la communauté scolaire. Ils risquent de ne pas atteindre les objectifs qui leur ont été fixés en matière d'apprentissage et d'être traumatisés pour avoir été témoins d'actes de violence. Le personnel de première ligne qui intervient directement dans le plan de sécurité des élèves offre un point de vue unique et nécessaire, ce qui contribue à un milieu d'apprentissage sécuritaire et réduit le risque que des incidents violents ne se produisent.

Davantage d'adultes qualifiés et formés dans nos écoles.

Des travailleurs en éducation formés et agréés comme les membres du personnel professionnel des services à l'élève, les secrétaires, les concierges, les aides à l'enseignement, les éducateurs de la petite enfance et le personnel enseignant prodiguent un niveau élevé d'attention et de sécurité aux élèves dans nos écoles. Le personnel doit être qualifié pour leur poste et formé à la prévention de la violence.

Nombres de membres du personnel professionnel des services à l'élève.

Le nombre d'élèves ayant des besoins particuliers et de ceux présentant des problèmes de santé mentale est en progression constante, mais le personnel qui appuie ces élèves est réduit et la raison invoquée est la baisse de l'effectif des élèves. Les répercussions engendrées par une baisse de l'effectif du personnel de soutien affectent la capacité des élèves à réussir.